

## TEXTURES URBAINES

### « Clin d'œil »

Rue Saint-Rémy – 30 septembre 2020



L'anthropomorphisme se réduit très souvent à une opération de visagification. À son tour, cette opération se borne généralement à ébaucher deux yeux et un sourire, plus rarement un nez, des cheveux ou des oreilles. Ici, un feu clignotant situé à l'entrée d'une rue piétonne, dont la fonction est de signaler la présence de bornes escamotables en interdisant le franchissement aux voitures des non-riverains, se voit converti *en un clin d'œil*, locution qui peut au passage renvoyer à la rapidité du geste d'inscription (un point et quatre traits noirs).

Dans la grammaire des expressions faciales, le clin d'œil marque une connivence entre l'énonciateur et le destinataire choisi auquel il s'adresse, souvent dans une situation de communication ternaire. Transposée à la sémiose piétonne, on peut se demander en quoi peut consister la connivence entre le scripteur et le piéton dans cette situation. Le lieu d'inscription fournit peut-être une première indication : la piétonisation et l'aménagement de bornes escamotables manifestent l'axiologie de la ville rendue aux piétons, la politique d'une ville « à taille humaine » par opposition à la ville du tout automobile. La visagification paraît recouvrir une opération similaire : le clin d'œil « humanise » en quelque sorte le mobilier urbain. Bien que « clignoter » se dise aujourd'hui à propos de dispositifs mécaniques, l'expression de « feu clignotant », relativement récente (1929, selon le site du CNRTL), est construite par analogie au mouvement de la paupière (dans un emploi vieilli, *clignoter* signifie « cligner des yeux fréquemment »).

## TEXTURES URBAINES

Cette piste interprétative d'une inscription « humanisante » se heurte toutefois au fait que le symbole de l'œil paraît renvoyer à une instance regardante d'une nature surhumaine. L'œil unique peut en effet évoquer le symbole de l'« œil de la Providence » ou « œil de Dieu » qui représente, dans plusieurs religions et sociétés philosophiques (parmi lesquelles la franc-maçonnerie), un œil projetant des rayons de lumière (peut-être figurés ici par les quatre traits). Le choix d'un feu *lumineux* comme surface d'inscription paraît renforcer ce symbolisme. On pourrait en déduire que le scripteur se pose comme semblable à Dieu : ineffable (son inscription n'est pas signée), invisible et inconnaissable. Cependant, l'œil de Dieu ne clignote pas ; son omniscience ne s'interrompt même pas le temps d'un clin d'œil. Par conséquent, si l'omniscience est l'attribut de la divinité, le clin d'œil, en revanche, serait bien un signe proprement humain (les animaux, a priori, ne font pas de clin d'œil).

Cet œil n'en demeure pas moins un signe inquiétant en ce qu'il fait exister la rue comme espace d'un parcours de regards qui assurent le contrôle de la norme. En 2020, le réseau de télésurveillance de la Ville de Liège comptait cent quatre-vingt-cinq caméras. De ce point de vue, cette inscription semble bien peu faite pour diminuer l'angoisse d'une ville panoptique productrice de scopophobie, la peur d'être constamment observé.